



Toutes nos compétences
pour votre Santé

Fiche de poste

Psychiatre au Centre de Santé Mentale PUSSIN (gardes)

Spécialité : Psychiatre

Pôle : Psychiatrie

Temps de travail : Gardes de 24h le weekend (samedi et dimanche)

Définition

Le psychiatre diagnostique et traite les maladies mentales et les troubles psychiques. Ses patients ont des souffrances morales, des troubles du comportement ou encore des problèmes relationnels.

Spécificités

La psychiatrie est organisée en secteurs géographiques correspondant à des zones de la population, permettant un accès aux soins de proximité : les secteurs G14 et G15.

Chaque secteur possède :

- un CMP, lieu d'accueil et d'orientation
- une structure d'hospitalisation constituée chacune de deux unités d'hospitalisation permettant d'accueillir les personnes nécessitant des soins rapprochés, en soins libres ou sous contraintes le cas échéant.
- Un hôpital de jour disposant de 25 places et prenant en charge des patients suivis par un médecin psychiatre. Ils permettent de travailler les projets personnalisés des patients à moyen et long termes.
- Un CATTP permettant de prendre en soins de façon individuelle ou en groupe en activité thérapeutique certains patients sur des temps définis.

Basé au Centre de Santé Mentale PUSSIN, le psychiatre de garde est en lien avec un interne de spécialité de garde ainsi qu'une équipe d'infirmières avec qui il se répartit et supervise les situations cliniques.



Hôpitaux Publics de l'Artois
Centre Hospitalier de Lens
99, Route de La Bassée - Sac Postal 08
62307 LENS Cedex
Téléphone : 03 21 69 12 34
www.ch-lens.fr

Conditions particulières

Prérequis : DES de Psychiatrie

Horaires : Le weekend (samedi et dimanche)
Gardes de 24h.

Relations professionnelles les plus fréquentes :

- L'équipe est constituée :
 - d'un interne de spécialité présent de 13h30 à 18h30 le samedi et de 08h30 à 18h30 le dimanche
 - de deux infirmières assurant la liaison aux urgences les samedis et dimanches de 08h00 à 20h00.
- Le psychiatre travaille en collaboration avec les équipes paramédicales réparties dans les différentes unités du CSM PUSSIN.

Missions

- Au sein du bâtiment PUSSIN :
 - L'admission et l'entretien psychiatrique pour les patients entrés du jour, de la veille, sur appel des équipes paramédicales et en systématique tous patients non vus depuis 48h au sein du CSM PUSSIN. Cette activité se fera en présence d'un IDE conformément aux pratiques de service.
 - La réalisation des certificats des hospitalisations sous contrainte en lien avec le directeur de garde.
 - Toutes les démarches inhérentes aux pratiques d'isolement – contention quand celles-ci s'imposent (évaluation / information / saisine au JLD en lien avec le directeur de garde).
- Au sein du CH LENS :
 - L'évaluation/orientation médicale des différentes admissions pour motifs psychiatriques au sein du SAU de LENS après évaluation par IDE et ou interne de spécialité et urgentistes (7 patients par jour environ avec nécessité de 5 avis psy sur les 7)
 - La liaison psychiatrique si urgence au sein des services du CH LENS (pratique exceptionnelle)
 - La volumétrie d'activité est de sept patients sur 24h aux urgences dont cinq avis psychiatriques.
 - Accueil des 16-18 ans dans l'immédiat

Moyens mis à disposition pour assurer les missions

- Chambre de garde au sein du bâtiment PUSSIN
- Possibilité de manger à l'internat ou au sein du pavillon PUSSIN
- Possibilité de bénéficier d'un véhicule si cela est nécessaire (voiture de secteur) pour faire la liaison entre le CH de LENS et le CSM PUSSIN
- Soutien pour la recherche de place assurée par le cadre de garde et/ou le directeur de garde si cela s'avérait nécessaire
- Codes d'accès au dossier patient informatisé MILLENIUM et pass général.

Rémunération

Tarifs avec un contrat en direct avec le CH de Lens :

	Brut	Net
Samedi jour	532,09 €	436,31 €
Samedi 24h	1 275,19 €	1 045,65 €
Dimanche jour	743,10 €	609,34 €
Dimanche 24h	1 486,20 €	1 218,68 €

Tarifs via une société d'intérim :

	Brut
Tarif intérim 24h (hors frais d'agence)	1 389 €

Tarifs dans le cadre du dispositif PST majoré de 20% suite à l'arrêté DOS-SDES-GRHH-2023-78 :

	Brut	Net
Samedi jour	864,60 €	708,97 €
Samedi 24h	1 890 €	1 549,80 €
Dimanche jour	1 025,40 €	840,83 €
Dimanche 24h	2 050,80 €	1 681,66 €